

B. Note sur le Merlu de la Côte d'Afrique.

(Maroc et Rio de Oro).

Par

R. Letaconnoux.

G. B e l l o c (1937), en signalant sa présence au large des Iles du Cap Verd, a considéré le merlu dit de Mauritanie comme une race locale du merlu européen (*M. merluccius*), bien qu'il eût une moyenne vertébrale nettement différente et plus forte que celui-ci: 54·09, contre 50·48 à 51·15.

Revenant sur le même sujet et sans pouvoir conclure faute d'échantillons en nombre suffisant, J. T. H a r t (1946—1948) a laissé la question pendante.

Au cours de la campagne du navire océanographique "Président Théodore Tissier" en 1950, nous avons pu examiner un certain nombre de merlus capturés au chalut le long des côtes du Maroc et du Rio de Oro. Des observations faites, il apparaît que, depuis la région de Safi au Maroc, on rencontre, en descendant vers le sud, un merlu différent très nettement du merlu européen *M. merluccius* Linneus par sa moyenne vertébrale nettement supérieure (53·3 au lieu de 51) et par le nombre moyen de branchiospines présentes sur la branche inférieure du premier arc branchial (14·5 au lieu de 9·8), caractère permettant de distinguer immédiatement ce merlu de Mauritanie du merlu européen et de retenir la distinction déjà faite par G. B e l l o c, puis, par J. C a d e n a t, qui a proposé le nom de *Merluccius senegalensis* pour cette nouvelle espèce.

La présence du merlu de Mauritanie et du Sénégal ayant été constatée dans la région du Cap Cantin au cours de cette campagne, la limite septentrionale de l'aire de distribution de la nouvelle espèce *M. senegalensis* est à reporter dans la région du Cap Cantin où elle coexiste avec l'espèce européenne *M. merluccius*.